

BUREAU EXÉCUTIF BE – PV DE LA RÉUNION N°1/2018

16 janvier 2018
Siège de la LANA

Présents (5) : Éric Raul, Antoine Lavabre, Joël Jollit, Christian Charpentier, Éric Fradin
Par téléphone (4) : Patrick Gaumondie, Marilyn Georgel, Marie-Claude Durranc, Jean-Pierre Rouquier

Invité présent : Bernard Mossant (CTS)

Absent : Samuel Edimo Madiba

Invité excusé : Fabien Lambolez (CTS)

Début de la séance (18h) ; Fin de la séance (20h45)

PRÉAMBULE

Marie-Claude Durranc revient sur la compétition organisée par la LANA les 16 et 17 décembre 2017 au stadium de Bordeaux-Lac, pour signaler la désorganisation de la restauration des jurys qui n'ont dû leur salut qu'à l'intervention de deux bénévoles obligés d'aller faire les courses au magasin Auchan (heureusement ouvert ce dimanche). À méditer pour les futures organisations. Pour les 27 et 28 janvier, la buvette et la restauration jury seront assurés par le club de Bruges.

A la demande de la Commission Régionale d'Accès à la Performance et au Haut Niveau, nous avons examiné le projet de circuit des meetings. Nous proposons à la commission qu'elle organise une grande concertation avec les organisateurs potentiels afin d'avoir une cohérence dans le calendrier et pour mettre au point un cahier des charges adapté.

Retour sur le PV de la CSO Régionale du 27 novembre 2017, rédigé et expédié directement aux clubs (excepté les clubs de Gironde, pourquoi ?) sans passer par le secrétariat général de la Ligue, donc hors procédure mise en place. Ce PV de CSO comporte certains points qui seront proposés au vote du prochain Comité Directeur de la LANA qui aura lieu le 3 mars 2018.

PROPOSITION DE LA CSO RÉGIONALE

- Cross : la proposition est votée à titre expérimental pour 1 an, à l'unanimité 10 voix pour
- Interclubs : la proposition est retenue par le bureau avec une participation à titre expérimental pour 1 an de la LANA de 100€ pour les N1 et 200€ pour les N2
- Salle : la proposition est retenue avec une participation de la LANA à titre expérimental pour 1 an de 1000€
- Absence d'officiels lors des championnats LANA : la proposition est retenue en insistant sur la notion de pédagogie envers les clubs pour la formation d'officiels régionaux
- Pénalités pour absence d'athlète engagé par son club : la proposition est retenue

ORGANISATION DES INTERCLUBS N1B (PLAN B À ÉTUDIER)

La CSO s'est prononcée le 15 septembre 2017, conformément aux demandes de la CSO Nationale, pour un lieu unique (Angoulême) afin de faire se rencontrer les 7 équipes N1B de Nouvelle-Aquitaine lors du premier tour des Interclubs en 2018.

Les 3 clubs du Limousin (Limoges, Brive-Tulle, Saint-Junien) demandent qu'il soit fait application de la possibilité de leur permettre de se rencontrer sur un stade en Limousin, ainsi que cela se pratiquait antérieurement à la fusion des Ligues. Dans ce cas il faudrait mettre en place une autre organisation pour les 4 autres clubs.

COMITÉ DIRECTEUR LANA

Le prochain aura lieu le samedi 3 mars 2018 au « Domaine de Moulereys » 33170 Gradignan (près de Talence). Il se déroulera en 2 parties avec :

- Le matin : atelier sur le développement du Plan de Performance Fédéral (PPF) régional
- L'après-midi : le Comité Directeur proprement dit. Les membres recevront une convocation avec l'ordre du jour.



1/ RESSOURCES HUMAINES

- Mise en place d'un service civique sur le site de Limoges : Anaïs Debeauvais est en place depuis le 1^{er} janvier 2018 (jusqu'au 15 août 2018), sous le tutorat de Jean-Claude Avril (ancien Président de l'ex Ligue du Limousin). Elle travaille en collaboration avec Alexandra Valegeas et Jérémy Baty sur la communication et le développement du Limousin.
- Embauche en CDD pour 9h/semaine de Franck Mimbielle pour coordonner les activités du Pôle Espoirs de Talence, en collaboration avec Bernard Mossant, CTS, Directeur de la Performance de la LANA, à la suite de la nouvelle organisation mise en place par le PPF. Le CDD est prévu pour se terminer le 31 juillet 2018.
- Michel Lembicz a demandé à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} février 2018. Jean-Pierre Rouquier doit étudier la faisabilité de la demande au regard du droit du travail et de la CCNS.

2/ DÉCLINAISON RÉGIONALE DU PLAN DE PERFORMANCE FÉDÉRAL (PPF)

La dernière version du PPF est sortie récemment.

Une réunion « les assises de la performance en Nouvelle-Aquitaine » se tiendra le 17 mars 2018 à la MRS de Talence, avec l'intervention en matinée de Philippe Leynier, DTN adjoint, puis après le repas, discussion avec les membres participants pour finaliser le projet régional. Il s'agit de réunir tous les acteurs de la performance de la Nouvelle-Aquitaine, qu'ils soient en structures d'accès à la Performance ou en clubs.

3/ RÉCOMPENSES LIGUE

Christian Charpentier, Vice-Président, nous présente la nouvelle version régionale du règlement des récompenses LANA (en complément des récompenses fédérales).

Sur propositions argumentées des Comités Départementaux, et décision du Bureau Exécutif, il est proposé d'attribuer au minimum 6 lettres de mérite et 3 médailles de ligue (pour faits exceptionnels ou remarquables) qui seront remises lors de l'AG annuelle de la Ligue.

Résultats du vote : 1 voix contre et 8 voix pour.

4/ DÉPLACEMENT EN LIMOUSIN

À l'initiative des représentants du Limousin/Périgord, une rencontre a eu lieu à Brive (19) le 13 janvier 2018 avec des représentants des Clubs du Limousin/Périgord et Éric Raul (Président), Christian Charpentier (Vice-Président) et des membres du Comité Directeur.

L'échange a permis d'apporter des précisions sur certains dysfonctionnements dans la transmission de l'information interne, d'évaluer la réalité et le contenu des problèmes rencontrés (formations, stages, compétitions, représentation, agendas, équipements, structures d'accès à la Performance, nouvelles pratiques, etc.). Ce fut constructif, et rendez-vous pris pour une future rencontre de ce type début 2019. La réflexion du bureau Directeur s'est ouverte sur l'organisation de ce type d'échange. L'expérience est à renouveler.

5/ CONVENTION PROPOSÉE PAR LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL 86

Le Comité Départemental de la Vienne propose de signer avec la Ligue une convention de mise à disposition de matériel lors des compétitions indoor organisées à Poitiers (CREPS), sur le modèle identique à celle signée avec le CD 33.

Le bureau s'exprime par vote et la *proposition est rejetée par 8 voix contre pour 1 abstention.*

Voici les explications :

- Les compétitions pour lesquelles le CD 86 demande cette convention ne sont pas qualifiées de championnats LANA.
- La convention signée avec le CD 33 comprend 5 compétitions qui sont des championnats LANA indoor au Stadium de Bordeaux-Lac. Les compétitions organisées pour les comités 40, 47, 64, 19, 24, 16, 17 au stadium de Bordeaux-Lac ont été à la charge des Comités organisateurs.

Éric Fradin
Secrétaire Général